



# Union Régionale des Médecins Libéraux de Picardie

CNP/UNML

Assemblée Générale du 8 Décembre 2007

## MOTION

L'URML de Picardie juge néfaste la présence de deux structures nationales souhaitant représenter les Unions.

Cette situation donne une image négative de notre profession alors que les Unions Régionales se doivent d'être des structures représentant tous les courants de pensée.

Une structure nationale représentative devrait être l'unique interlocutrice nationale des Unions auprès de toutes les instances officielles.

Nous souhaitons qu'un véritable travail de réflexion soit initié rapidement par les deux structures actuellement existantes et l'ensemble des Unions.

Dans l'attente d'une conclusion positive sur notre proposition, l'Assemblée Générale de l'URML de Picardie à la date du 8 décembre 2007 décide de ne plus adhérer à l'une ou l'autre de ces structures et ne leur reconnaît aucune légitimité pour la représenter.

L'URML de Picardie se déclare prête à adhérer à une structure nationale unique que mettraient conjointement en place la CNP et l'UNML.

*MOTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS MOINS 2 VOIX*